

Le **Jeudi 5 novembre 2020** à 9h30, le Conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de l'EPFL sous la présidence de Monsieur Jean-François DUC, doyen de l'assemblée.

Date de convocation : 23/10/2020

Nombre de membres en exercice : 27

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du Suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	LEOUTRE Jean-Marc	X			BERTHOUD Luc	
	DYEN Michel	X			TURNAR Alexandra	
	WOLFF Corine	X			THIEFFENAT Alain	
	MORAT Franck	X			CHARLES Corinne	
	GENNARO Alexandre	X			BOIS-NEVEU Arthur	
CC CŒUR DE SAVOIE	DUC Jean-François	X			CARREL Christine	
	MONTBLANC Jean-Claude			X	GUILLAUD Jean-Pierre	
CC YENNE	VERRON Frédéric	X			MOIROUD François	
CA ARLYSERE	BATAILLER Michel	X			JARRE Jean-Pierre	
	ZOCCOLO Alain	X			BERTHET Sandrine	
	HUGUET Emmanuel		X		MEUNIER Edouard	
CC VAL GUIERS	CAGNIN Georges	X			LESAGE Claude	
CC LAC AIGUEBELETTE	ILBERT Thomas	X			ZUCCHERO Pascal	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	LABRUDE Evelyne	X			MAISONNIER Raphaël	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	GUIGUE Thibaut	X			VAIRYO Nicolas	
	MERCIER Yves	X			MAITRE Florian	
	ROGNARD Olivier	X			FONTAINE Nathalie	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BOST Philippe	X			DUPENLOUP Jacqueline	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul	X			BAUDRAY Fabrice	
CC PORTE DE MAURIENNE	AUGEM Jean-Michel	X				
CC CŒUR DE TARENTEISE	KISMOUNE Nouare	X			ROCTON Christian	
CC HAUTE MAURIENNE-VANOISE	SACCHI Christian		X		RAFFIN Jean-Claude	
CC HAUTE TARENTEISE	FRAISSARD Jean-Claude		X		CAMPERS Joëlle	
COLLEGE SPECIAL (Communes isolées)	MARCHAND-MAILLET Thierry	X			BOUTY Georges	
	ROUGEAUX Jean-Pierre	X			BAUDIN Alexandra	
REGION	BONNIVARD Emilie		X			
DEPARTEMENT	SCHMITT Nathalie	X			Mithieux Lionel	

TOTAL	22	4	1	0
TOTAL VOTANTS	26			
TOTAL VOIX	27			

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20201105-DEL45-2020-DE
Date de télétransmission : 12/11/2020
Date de réception préfecture : 12/11/2020

DELIBERATION N°45/2020

Objet : ACQUISITION PAR PREEMPTION

Opération 20-478 : BASSENS - Rue George Lamarque II
Demandeur : BASSENS
Axe : équipements publics
Durée de portage demandée : 6 ans
Remboursement du capital stocké : annuités constantes
Taux de portage annuel HT : 2%

La commune de BASSENS a sollicité l'EPFL pour acquérir une maison par voie de préemption.
 Le bien, objet de la DIA se situe à proximité immédiate de la salle des fêtes, du gymnase, du stade de football, des équipements publics le bordant sur deux côtés.
 La commune ayant délibérée pour diligenter des études pour la création d'un nouveau groupe scolaire, ce bien autoriserait un projet d'aménagement plus dimensionné avec les fonciers communaux en proximité. Les membres du conseil d'administration sont informés que le bien a été préempté en date du 19/08/2020.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
BASSENS	AE32	288 rue Georges Lamarque	2 717 m ²	Bâti	UD	325 000 €
TOTAL			2 717 m²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition par voie de préemption des parcelles mentionnées ci-dessus au prix ci-dessus.

Le 12/11/2020
 Le Président
 Jean-Marc LÉOUTRE



VOTE :	
Pour	26
Contre	0
Abstentions	0

Accusé de réception en préfecture
 073-487899056-20201105-DEL45-2020-DE
 Date de télétransmission : 12/11/2020
 Date de réception préfecture : 12/11/2020